



Osez l'alternance ! Pensez Contrat de professionnalisation



Bac Professionnel

Ouvrages du bâtiment - Option métallerie





Le Contrat de Professionnalisation

ACQUÉRIR UNE QUALIFICATION ET FAVORISER L'INSERTION

Le Contrat de professionnalisation a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion des jeunes et des demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir une qualification reconnue. Mis en oeuvre dans le cadre de CDI ou de CDD, le contrat de professionnalisation est basé sur le principe d'une alternance entre périodes de formation et activités professionnelles.



OBJECTIF

- Permettre aux jeunes de moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, d'acquérir un diplôme, un titre ou une qualification professionnelle afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

PUBLIC

- Jeune de moins de 26 ans
- Demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus

STATUT

Salarié en contrat de travail en CDI ou CDD de 6 à 24 mois

FORMATION

- Sur le temps de travail
- Préparant à une qualification professionnelle reconnue
- Encadrée par un tuteur
- Durée entre 150h minimum et 1/3 de la durée totale de l'action de professionnalisation prévue en CDI ou du CDD

**Une durée plus longue peut-être prévue dans certains secteurs professionnels*

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DE L'ÂGE

- moins de 21 ans : 55% à 65% du SMIC*
- de 21 à 25 ans : de 70% à 80% du SMIC*
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus : SMIC ou au moins 85% du salaire conventionnel*

**Selon la qualification ou les accords de branches en vigueur*

QUELS SONT LES AVANTAGES?

POUR LE BÉNÉFICIAIRE

Un contrat de travail en alternance salarié comme les autres il bénéficie d'une formation pendant ses heures de travail.

Une formation qualifiante :

qui prépare à une qualification professionnelle recherchée sur le marché de l'emploi.

POUR L'EMPLOYEUR

Une prise en charge par l'OPCA

(Organisme Paritaire Agréé) des actions de formation, d'évaluation, d'accompagnement et un financement par l'OPCA des frais liés au tutorat

Une exonération partielle des cotisations

patronales selon votre situation (TPE, public spécifique, réduction «Fillon»... cf loi en vigueur)

Une dispense de versement de la prime de précarité (CDD)

Des aides complémentaires de l'Agefiph pour l'embauche d'une personne handicapée

Aide financière à l'emploi supplémentaire

de jeunes en alternance pour les PME (décret 2011-523 du 16/05/2011)

PRÉPARER PAR LA VOIE DE L'ALTERNANCE AU BAC PROFESSIONNEL «OUVRAGES DU BÂTIMENT» OPTION «MÉTALLERIE»

QUALIFICATION VISÉE



Se former comme ouvrier professionnel qualifié afin de pouvoir réaliser et poser des ensembles qui sont :

- des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façades ou de toitures...)
- des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières...)
- des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...), de décoration et d'aménagement (cloison, habillage en miroir, aménagement de salle de bain...)



RECRUTEMENT

- Jeune (- de 26 ans) éligible au contrat ou à la période de professionnalisation et de niveau CAP/BEP ou Baccalauréat
- ou demandeur d'emploi de plus de 45 ans
- Satisfaire à la sélection de l'équipe pédagogique composée de professionnels et formateurs
 - Tests d'aptitude et de compréhension
 - Entretien de motivation
- Être engagé dans un contrat d'alternance avec une entreprise

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Analyse technique d'un ouvrage

Mathématiques et sciences physiques

Contexte administratif et juridique de l'acte de construire

Travaux Construction et communication technique
Confort de l'habitat
Approche scientifique et technique des ouvrages
Technologie de construction
Techniques et procédés de mise en oeuvre
Gestion de travaux
Santé et sécurité au travail

DOMAINE GÉNÉRAUX *

Français - Histoire - Géographie
Langues vivantes - Arts appliqués -



**sauf candidats présentant diplôme égal ou supérieur*



INSCRIPTION

- De janvier à septembre
- Début de la formation : septembre
- Formation en alternance sur 1 ou 2 ans selon pré-acquis

éligible
CPF
salarié



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance individualisée sous contrat de travail. L'alternance interactive entre le centre et l'entreprise est formalisée par un livret de suivi pédagogique et la liaison tuteur- formateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES > Plateforme de formation aux métiers de la Métallerie
• Salles, matériels et équipements professionnels du Lycée Colbert - Lorient (56)



VALIDATIONS

- Préparation au Bac Professionnel en contrôle au cours de la formation
- Préparation à l'habilitation électrique
- Préparation à l'habilitation au travail en hauteur (R408)
- Licence-s de soudage
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notre équipe est constituée de professionnels de la formation continue et initiale rompus à l'animation et l'accompagnement de formations en alternance.



LIEU

Ateliers permanents de
Métallerie du Greta
Lycée Jean-Baptiste Colbert,
117, Bd Léon Blum - BP 2135
56321 LORIENT Cedex



CONTACTS

Fabienne LE DORSE - assistante de formation :
02 97 87 19 06

Régine MOLINS - Conseillère en Formation Continue:
02 97 87 15 60
regine.molins@ac-rennes.fr

**POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DU PARCOURS, DU RECRUTEMENT AU DÉPÔT
DU DOSSIER AUPRÈS DE VOTRE ORGANISME COLLECTEUR**